L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No. 71, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 15 AVRIL

BATEAUX-TORPILLES POUR LE TEXAS

Et canons de 68 pour Alexandrie.

Une lettre de Brownsvillé, Texas, dit que les Rebelles à Houston et Galveston, sont à construire trois bateaux torpilles pour surprendre et faire sauter les canonnières unionistes qui croisent devant Galveston. Le travail est sous la direction de leurs plus habiles ouvriers. Ils se servent des machines de leurs chemins de fer pour les faire mouvoir. Les ingénieurs disent qu'ils ont tiré d'Angleterre l'idée de ce moyen de construction.

Les Rebelles transportent par cette place six ou huit canons du plus gros volume, et qu'on dit être des pièces de 68. Ils ont 600 canonniers à Galveston et vont à Alexandrie, Louisiane, et toutefois ils peuvent y arriver. On a construit 18 à 20 immenses chariots exprès pour transporter ces énormes pièces d'artillerie.

Missouri Democrat.

LES ORATEURS DE CIRCONSTANCE A WASHINGTON.

(Cincinnati Commercial du 7)

Quelques-uns des orateurs du jubilé de Washington s'en donnent à cœur-joie sur la chute de Richmond. Ils ne peuvent se contenir. Ils parlent comme si la guerre était finie, nos affaires domestiques rétablies sur un pied solide, nos dettes payées et la nation prête à régler ses comptes avec le reste du monde. Ils défient la France, menacent l'Angleterre, patronnent le Mexique, et regardent de travers le genre humain généralement.

Il est heureux, peut-être, pour notre futur bien-être qu'on comprenne à l'étranger aussi bien qu'ici ces cortes de gens et qu'on les estime à leur juste valeur. Dans l'occasion, ils se montrent et entreprennent qu'on pourrait en être effrayé et leur entrain était autre chose qu'un feu de paille. Mettez-les dans les rangs, donnez-leur un fusil, placez-les dans les tranchées ou aux avant-postes et alors s'ils parlent de guerre étrangère comme si c'était le moyen de passer le temps un jour de fête, alors le peuple pourra au moins les écouter avec respect.

Ceux qui occupent des positions lucratives, sans être exposés à sentir l'odeur de la poudre, avec un œil sur les ambulances qui se présentent et une main dans la poche du Trésor, peuvent être d'humeur à défier toute la création et être bruyamment démonstratifs sur des événements qu'ils n'ont pas amenés et qu'ils n'ont peut-être pas retardés; mais ils se feraient confisquer tous un jour plus favorable si, avant de parler de guerre étrangère et de nouveaux champs de bataille, ils montraient quelque disposition à risquer une partie de leur peau dans l'effort puissant qui est fait aujourd'hui pour conserver une existence actuelle parmi les nations.

Le gouvernement britannique vient de concéder deux nouvelles lignes de paquebots portant de Liverpool et aboutissant, l'une à Bélize, Honduras britannique, et l'autre à Tampico, Mexique.

Les paquebots de la ligne de Liverpool à Bélize desserviront, tant à l'aller qu'au retour, Kingston, Jamaïque. Ils seront expédiés le 5 de chaque mois, ou le 6, lorsque le 5 tombera un dimanche.

Ceux de la ligne de Tampico feront escale à Port-au-Prince, Haïti, à la Jamaïque et à la Vera Cruz. Ils seront expédiés le 20 de chaque mois, ou le 21, si le 20 tombe un dimanche.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

Septième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publier ainsi que l'exige la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1864—

Primes sur les risques d'incendie	$8,977 56
" " des rivières	9,270 46
" " des mers	16,435 56
	$34,683 18
En moins, primes remboursées	1,241 46
	$33,441 72
Primes non expirées le 30 avril 1865	30,918 00
	$67,724 72

Parties payées dans la même période, savoir:

Pertes par les incendies	24,291 00
" sur les rivières	3,528 00
" sur les mers	15,674 84
Total des pertes	42,731 61
Réassurance	1,849 54
Dépenses et intérêt sur scripe, escompte et intérêt	37,811 63
Quinze pour cent remboursés	11,992 30
En réserve, pour risques non expirés	33,275 71 — 127,724 28

L'actif de la compagnie est comme suit:

Billets de capital	142,079 76
Prêts garantis par hypothèque	19,948 00
Prêts garantis	99,216 00
Billets pour primes	50,970 00
Scripe d'autres compagnies	210 70
Actions, bons et autres garanties	65,050 00
Profits n'ayant pas coulés	51,600 00
Encaisse	34,319 56
Comptes individuels pour primes	52,875 91
	615,901 34

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

État de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé par devant moi, ce 11 mai 1864.

A. MENIER, 3e Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, à partir de jeudi, sur les certificats non payés de scrip.

—DIRECTEURS:—

Jos J. Adams	F Dorvlee
J H Elmes	C Kohn
J Guidetti,	Jos Deymonnet
F Cazenave,	A Broussan,
L F Garcia,	J J Fernandez,
R W Ogden,	J A Sauvouret,
F Lobit,	A Coutin,
A Chiapella	

mai—m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

CONFORMÉMENT aux requisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1864, savoir:

Primes sur les incendies	$119,109 94
Primes sur la marine	29,904 00
Primes sur les rivières	16,703 41
	$159,116 35
Primes en moins, non expirées	$39,718 00
Primes remboursées	1,299 38
	$22,016 3
Montant net des primes	$137,101

Pertes payées savoir:

Risques d'incendies	$51,511 91
Risques des mers	20,501 74
Risques des rivières	5,045 63
	$80,121 57
Réassurances	5,768 59
Dix pour cent remboursés	3,108 99
Taxes et souscriptions	10,470 26
Frais, profits et pertes, intérêts, escompte, escompte et intérêt	28,030 96
	127,577 67
Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées	$9,604 27

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets pour primes	$27,396 13
Du pour primes et en voie de perception	51,762 56
Placé en actions de banque et en bons	105,100 00
Placé en actions de chemins de fer	22,511 50
Prêts garantis par des actions de banques, etc	12,327 70
Prêts sur hypothèques	18,000 00
Scrip de différentes compagnies d'assurance	11,070 00
En caisse	17,511 17
Total de l'actif	$305,220 16

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.

O. GAILLARD, président.

H. CASTAREDE, secrétaire.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les certificats non payés de profit, à partir du février 1865.

H. CASTAREDE, secrétaire.

O. GAILLARD, président.

—DIRECTEURS:—

J. Lopez,	Jas A. White,
H. D'Mez,	Ar. Mittenberger,
J. Lemoine,	Jno Gauche,
Dom Rodiguez	J. A. Sloman,
A. Hidalit,	A. Verdin Degruy,
A. Marques,	T. Avendaño,
20 déc	O. Gaillard.

MALADIES SECRETES.

MR. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé, du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Eczema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, Rétrécissements, la Chlorose, les Pleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 8 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr. Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr. Ricord pour la guérison rapide de la Gonorrhée et des Ecoulements.

A vendre par E. GAUDOZ,
11 mars—3 f Coin Conti et Bourgogne

NOUVEAUX MEDICAMENTS
INJECTION ET LIQUEUR.

Pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et des écoulements de toute nature, quelqu'ancienne qu'ils soient.

EAU ET SIROP DEPURATIF
pour la guérison des dartres, boutons ulcères, etc., fausse conséquence des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale,
A vendre par H. BATTIER, pharmacien
mars—3m oculogues Dauphine et St. Pierre

Carpet Warehouse.

19.....Chartres Street.....19

WE have in store a large assortment of Carpeting, &c., such as—
MEDALLION, VELVET and TAPESTRY;
WILTON THREE-PLYS and INGRAIN;
VENITIAN and other STAIR CARPETING, &c.;
WHITE, RED-CHECKERED and Cross MATTING
FLOOR OIL CLOTH of various widths and qualities;
Table and Piano Covers; Rugs, Mats, Stair Rods
Window Shades, Cornices and Bands; which we offer at moderate prices for cash.
may 7 A. MERMIGNAT'S CO.

Ordre d'enrôlement No 6.

Bureau du Sénéchal, Corps du Service de Recrutement, Vicomtesse de Lesseps, Chef Prévôt Général Auxiliaire, Premier District—Département de la Guerre.

Nlle Orléans, 27 mars 1865.

I—Comme il résulte avec beaucoup d'évidence que les ordres du Président du Conseil, en date du 6 courant, ne doivent pas être mis à exécution, le délai ci-devant fixé de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi pour le Premier, le Deuxième et le Troisième District, rue Perdido, No 224, pour le Quatrième District, rue du Camp, No 524.

II—Les règlements suivants sont publiés pour la gouverne de ceux que cela concerne—

1—Ceux qui arrivent en ville doivent se faire inscrire dans les cinq jours qui suivent leur arrivée, sinon ils seront sujets à l'amende et à l'emprisonnement—Bureau, rue St. Charles, No 169; heures, de 8 heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

2—Ceux qui ont été ou pourraient être avertis qu'ils ont été condamnés à l'amende pour contravention à la loi d'enrôlement, sont requis de payer le montant dans les cinq jours, sinon il leur sera infligé une nouvelle punition. Bureau pour le paiement des amendes, rue St. Charles, No 169; heures, de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

3—Ceux qui ont été de 18 à 45 et de 45 à 55 peuvent se faire inscrire aux bureaux suivants: Pour le Premier et Deuxième District, rue Carondelet, No 53, pour le Troisième District, au coin des rues Dumaine et Royale. Pour le Quatrième District—paroisses comprises dans le Premier District d'enrôlement, rue du Camp No 53 heures de bureau, de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

4—Ceux qui sont tombés au sort et ne se sont pas rapportés sont informés que la Proclamation du Président, du 12 mars 1865, s'applique aux aussi bien qu'aux autres déserteurs et qu'après l'expiration du délai prescrit ils perdent tous les droits et privilèges de citoyens américains.

5—Quiconque sera déclaré coupable d'avoir connivé ou recélé de complicité ou guide ou une patrouille quelconque, ou connaît ou un employé quelconque de recrutement sera poursuivi sévèrement que le permet la loi.

6—Ceux qui doivent fournir des remplaçants sont informés qu'ils ne traiteront qu'avec les principaux ou des agents munis de l'autorisation voulue. Quelques-uns ont découvert des coureurs ou autres qui n'ont pas l'autorisation de ce bureau et font le métier de tromper des jeunes gens, moyennant une récompense de chaque [illegible] plastres sur condamnation de la personne désignée. Avis est donné au public que toute telle fois qu'il sera prouvé qu'un principal a employé pour se procurer et présenter un remplaçant des personnes non autorisées à agir, son exemption sera annulée et il devra fournir un autre remplaçant ou se présenter lui-même. Des mesures rigoureuses sont nécessaires pour mettre le gouvernement et d'autres à l'abri de fraudes telles que celles qui ont été commises dans des villes du Nord.

7—Ceux qui fourniront des remplaçants avant le tirage (avant que le principal tombe au sort) peuvent, si le remplaçant n'est pas lui-même sujet au tirage, être exempts pour trois ans, mais un principal ne saurait, dans aucun autre cas, être exempt pour plus d'un an.

8—Du tirage supplémentaire paraîtra ceux qui ont été inscrits depuis le commencement du tirage, sera fait dans chaque district après que le tirage actuel sera achevé; les autres d'enrôlement de chaque district (pour le premier tirage et le tirage supplémentaire) seront ensuite mis ensemble dans la roue, et le tirage continuera jusqu'à ce que le contingent fixé soit rempli.

9—Il sera donné toutes les facilités aux citoyens d'un district quelconque qui adopteraient des mesures pour réduire ou remplir le contingent de leur district par des enrôlements volontaires, et ces enrôlements seront portés au crédit des contingents fixés.

SHELDON STURGEON,
A. A. P. M. G.

mars—3

Quatrième, Cinquième et Sixième Ward.

Commission de la taxe directe des Etats Unis, pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 156.

Nlle-Orléans, 13 mars 1865.

LE TABLEAU DES TAXES de Quatrième, du Cinquième et du Sixième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans (le Quatrième, le Cinquième et le Sixième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans) est achevé; les taxes prélevées dans les dits wards, en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvée le 1 juin 1862—devient être payées, au bureau No 156 de la rue Commune, Nlle-Orléans, dans les soixante jours qui suivront le QUINZE MARS 1865.

Tous les détenteurs de propriété de terre situées dans les limites des dits Districts ou Wards et sur lesquels les taxes d'assiette pas d'e payées dans les dits soixante jours, seront forfaits au profit des Etats Unis.

Les personnes qui réclameront payer les taxes sont priées de donner le numéro ou la description de leurs terrains ou de leurs lots. Elles feraient très bien d'apporter leurs dernières reçus de taxes.

Le Quatrième, le Cinquième et le Sixième District ou Wards sont situés entre la rue du Canal et la rue de l'Esplanade.

Les billets du Trésor sont les seuls reçus en paiement des taxes.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis
19 mars—60f pour la Louisiane.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL, 1er Avril 1865.

☞ Sont invitées à se présenter en personne, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

B.

Bales, Jacques Urbain
Barthe, Jean Auguste Pavie
Bouche, Jacques
Burkard, François
Bluey, Jonie
Bereau, François Frédéric
Brauenhaut, Jacob
Blagy, Mme Ve, née Bailou
Bonafon, Augustin

C.

Cordier, Léon François
Courtrais, Paul
Cassel ou Kassel, Philippe
Combret, Jean, tonnelier
Coronadi, tailleur
Cat Hortoume, Catherine Mme
Chaix, Aristide
Cassonne, Nicolas
Cavenac & Cie
Comy, Jean Jacques
Chiffoi, Florin

D.

Darzé, Victor, de Jesus
Dauipont, Alcide
Demor, Armand Léonce
Dubierre, Jacques
Duvinels, Jean
Dalhom, François
Domon, Pierre
Dizzi, Joseph
D'Aquin, Joseph Arthur
Daujeau, Marie, Mme
Desloux de Mislmy, Henri

E.

Eder, Octave

F.

Fortier, Victor
Fortier, Guillaume Hippolyte
Fayt, Jean Marie
Fraget, Jules
Fournier, Joseph, horloger

G.

Girour, Antoine Etienne
Gourmine, Jean
Gifed, Jean François de Emile
Gay, Jean
Grandville, Lucien
Girard, Charles, charpentier

H.

Hans, Georges
Heinrich, Laurent
Halgan, Pierre

J.

Jouvelle, François
Jayet, Gaspard

K.

Kiss, Bernard

L.

Lagarde, Hippolyte
Lamulle, Dominique Hilon
Lissarde, Bernard Désir
Lebeau, Paul
Labat, Mme Ve, née Cloridie Montaux
Ladegan, Antoine
Lostig, E. Mme
Lacome, Edouard
Lubet jr, Raoul
Labat, Pierre
Laplaire, Antoine Joseph
Le Roux, Patrice

M.

Marmouget, François
Montelin, Alfred et Edouard
Oberlinger, Michel
Minville, Pierre
Mazeau, Henri
Moineau, E.
Mestandier, Mme veuve
Martel, Philippe
Moulin, François

N.

Naugassain, Jean
Nizet, Jean

P.

Prit, Etienne
Pignaid, Pierre François Théodore
Pusch, James
Pilot, Jean
Provent, Julien
Pickard, Wm M. jun
Portland, François
Pierson, Antoine
Poitjean, François

Q.

Quantin, Eugène, Mme Veuve

R.

Rousseau, Jules
Robert Fleuche, Charles et Louis
Rousselet, Sophie
Rémond, Emile
Rouyer, Gustave
Rigal, les époux

S.

Ségasin, Jean du Cesse
Robine
Stoll, les enfants
Samson, Sauveur
St Amand, Jean Baptiste
Sudre, Pierre

T.

Tranchand, Frédéric

V.

Vandewelz, Victor
Vignes, Joseph Louis
Vergez, H.
Vertiez, Victor

W.

Wagner, Jean

☞ La Chancellerie du Consulat de France, rue à Pauale des rues Magazine et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Javell

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent DE LA NOUVELLE-ORLEANS

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte amendée, notre Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864—

Primes sur les risques d'incendies	$132,915 18
Primes sur les risques des mers	27,419 73
Primes des des rivières	17,377 05 — $176,911 93
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	$155,078 44
Pertes payées la même période.	
Risques d'incendie $46,365 23	
Risques des mers 14,975 50	
Risques des rivières 10,409 00 — $71,811 13	
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices non comprises la balance d'intérêt tenue en réserve	16,775 72 — 108,586 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	27,021 99
L'actif de la Compagnie est comme suit.	
Prêts garantis et actions publiques	$192,244 28
Prêts sur hypothèques	19,845 00
Effets pour primes, &c	41,053 08
Du pour primes et en voie de perception	28,648 72
Propriété foncière (bureau dans la rue du Camp)	65,000 00
1500 actions de banque	176,500 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	69,000 00
Argent n'ayant pas coulé	14,921 03
Scripe d'autres compagnies	32,190 03
En caisse	29,619 19
Total de l'actif	$1,042,422 96

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro. tem.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, le 21 mai 1864.

Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

F. H. CREAL.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant cause, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice-Président.
MW. H. RICE, Secrétaire pro tem.

—DIRECTEURS.—

Thos. A. Adams,	G. W. Griffon,	S. S. Newman,
Samuel Hall,	George Kulsf,	F. Avendano,
E. M. Sumner,	W. F. Foster,	F. Mora,
E. H. Kennedy,	J. M. Lapeyre,	C. Schneider
Samuel Smith,	J. N. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Duffell,	George Jones,	Wm Edwards,
Robert Geddes,	W. H. Robinson,	E. Gilquet,
Magin Fuig,	C. T. Sudderth,	F. A. Foley,
James J. Hanna,	H. Fielkes,	Thos L. Dix,
A. G. Ober,	F. Simms,	A. Thomas.

DISEASES.

Dr. P. Verge's Depurative, Feminine Injection and Powder.

All Secret Diseases, both old and recent, Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Carbuncles, Syphilis in Spots, Blotches, are radically cured by the use of Dr. P. Verge's Medicines. The Injection is especially recommended to persons whose blood is vitiated. Apply

GAUDOZ, Druggist,
Corner Orleans and Bourbon sts.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées le 30 septembre 1863 $47,561 00
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1864:
sur les risques d'incendie $231,176 72
sur les risques de mer 31,500 00
sur les risques de rivières 8,222 12 — $270,898 83
Total des primes $318,459 83
Pertes—Primes non expirées le 31 décembre 1863 $74,773 50
Primes remboursées 9,554 93 — $84,328 43
Montant net des primes $234,131 40
Pertes—sur les risques d'incendie $48,235 93
Sur les risques de mer 16,500 00
Sur les risques de rivières 19,140 10 — $83,876 03
Taxes du revenu intérieur, de l'Etat et du comté 15,675 55
Réassurances 3,655 75
Quinze pour cent remboursés 6,979 13
Dépenses générales, intérêt, escompte et intérêt sur scripe 1864, 1861, 1862, 1863 21,747 75 — 152,197 06
Balance $81,934 34
Montant net des primes $234,931 34
En moins—montant de primes sur lesquelles il a été escompte quinze pour cent 67,353 10
Montant participant au bénéfice $167,581 24
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets sur primes 11,699 35
Billets garantis par hypothèque 129,241 53
Dû pour primes et en voie de perception 54,413 45
Actions de la Cie du Gaz de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons 125,165 00
Scripe de différentes Compagnies d'Assurance Mutuelle 42,553 00
Propriétés foncières 7,154 29
En caisse 19,447 90 — $440,674 07
En moins—Intérêt sur scripe, 1860, 1861, 1862, de et non déclarés $4,237 80
Intérêt sur scripe 1863, 1861, 1862, Réclamations non réglées 21,747 75
17,960 00 — 43,945 15
$396,728 92

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il se souvient que le 12 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, se sont présentés J. Tuyes, président, et J. H. Hinks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, laquelle, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit bilan est vrai et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

P. J. TUYES, président,
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 12 janvier 1865.

JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1864 pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir de ce jour. L'intérêt sur les certificats de profit non encore payés sera payé aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause à partir du deuxième lundi de mars.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

—Directeurs—

Geo W. Babcock,	P. A. Hickman,
T. Bailly Blanchard, Jr.,	J. M. Caballero,
J. M. Lapeyre,	Int. Milandon,
Albin Rocheman,	P. A. Hobson,
Chas Lattre,	Jos. Deymonnet,
Jas. A. White,	Chas. Harlepe,
G. M. Labadie,	J. Yorke.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUD.

De la Nouvelle Orléans.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1864.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864 $1,201,225 25
Montant des primes non expirées le 31 décembre 1863 $151,423 33
Total des primes $1,352,648 58
Retenu sur les primes d'incendie $111,753 05
Sur les risques de mers 16,759 17
Sur les risques des rivières 2,211 05 — $130,123 25
En moins, risques non expirés le 31 décembre 1864 $29,702 00
En moins, primes remboursées 1,455 64 — $31,157 10
Montant net des primes le 31 décembre 1864 $153,168 63
Pertes payées dans la même période, savoir:
Sur les risques d'incendie $78,962 43
Sur les risques de mer 27,918 50
Sur les risques de rivières 3,178 26 — $110,061 43
Ajouter Réassurances, frais, intérêt &c., escompte et intérêt sur scripe, profits et pertes $43,514 19
Taxes des Etats Unis, de l'Etat et de la ville 38,554 73
Assessment intégrale 12,550 00 — 121,280 17
Balance réservée $ 2,014 46
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Fiscal en bons de la ville et autres bons $582,000 00
Prêts garantis par des actions de banques et de la Compagnie de Gaz 211,500 00
Prêts garantis par des actions de banques 125,000 00
Scrip de compagnies d'Assurance mutuelle 31,200 00
Effets pour primes 38,438 34
Primes dues et en voie de perception 38,042 78
Bilets n'ayant pas couru 64,914 78
Bonbons en banque et en caisse 23,534 49
Total de l'actif $1,126,515 39

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président,
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

État de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la N.Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 18 janvier 1865.

SAMUEL MYERS, deuxième juge de paix

Ces et pour le paroisse d'Orléans.

L'intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats de profit non encore payés, sera payé à partir du 13 février prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JNO. D GAINES, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denégre,	E. J. Hart,
John C Ricks,	H. Renshaw
J. H. Blanchard,	John G. Gaines,
Sampter Turner,	H. F. Baldwin,
E. Bisson,	J. B. Rice,
	Thomas Sloo.

13 janv—3d

PONTCHARTRAIN RAILROAD.

SPRING AND SUMMER ARRANGEMENT.

Fare to and from the Lake same day 25 cents. To and from Gentilly Station 15 cents each way.

On and after SATURDAY, 1st April, 1865, the trains on this road will run as follows:

DEPARTURE OF CARS.

FROM CITY END.		FROM LAKE END.	
4 o'clock, A. M.	Horse car	5 o'ck, A. M.	Horse train
5½ " "	Horse train	7 " "	"
7½ " "	"	8½ " "	"
9 " "	"	9½ " "	"
10½ " "	"	11½ " "	"
12 " M.	"	1 " P. M.	"
2 " P. M.	"	2½ " "	"
3 " "	"	3½ " "	"
4 " "	"	4½ " "	"
5 " "	"	5½ " "	"
6 " "	"	7½ " "	"
8 " "	"	9 " "	Horse car.

☞ Passengers for Gentilly Station must notify the Conductor prior to the departure of the train.

mch31 G. FANDELY, Superintendent.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées le 30 septembre 1863 $47,561 00
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1864:
sur les risques d'incendie $231,176 72
sur les risques de mer 31,500 00
sur les risques de rivières 8,222 12 — $270,898 83
Total des primes $318,459 83
Pertes—Primes non expirées le 31 décembre 1863 $74,773 50
Primes remboursées 9,554 93 — $84,328 43
Montant net des primes $234,131 40
Pertes—sur les risques d'incendie $48,235 93
Sur les risques de mer 16,500 00
Sur les risques de rivières 19,140 10 — $83,876 03
Taxes du revenu intérieur, de l'Etat et du comté 15,675 55
Réassurances 3,655 75
Quinze pour cent remboursés 6,979 13
Dépenses générales, intérêt, escompte et intérêt sur scripe 1864, 1861, 1862, 1863 21,747 75 — 152,197 06
Balance $81,934 34
Montant net des primes $234,931 34
En moins—montant de primes sur lesquelles il a été escompte quinze pour cent 67,353 10
Montant participant au bénéfice $167,581 24
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets sur primes 11,699 35
Billets garantis par hypothèque 129,241 53
Dû pour primes et en voie de perception 54,413 45
Actions de la Cie du Gaz de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons 125,165 00
Scripe de différentes Compagnies d'Assurance Mutuelle 42,553 00
Propriétés foncières 7,154 29
En caisse 19,447 90 — $440,674 07
En moins—Intérêt sur scripe, 1860, 1861, 1862, de et non déclarés $4,237 80
Intérêt sur scripe 1863, 1861, 1862, Réclamations non réglées 21,747 75
17,960 00 — 43,945 15
$396,728 92

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il se souvient que le 12 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, se sont présentés J. Tuyes, président, et J. H. Hinks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, laquelle, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit bilan est vrai et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

P. J. TUYES, président,
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 12 janvier 1865.

JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1864 pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir de ce jour. L'intérêt sur les certificats de profit non encore payés sera payé aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause à partir du deuxième lundi de mars.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

—Directeurs—

G. W. Babcock,	J. M. Caballero,
T. Bailly Blanchard, Jr.,	Int. Milandon,
J. M. Lapeyre,	P. A. Hobson,
Albin Rocheman,	Jos. Deymonnet,
Chas Lattre,	Chas. Harlepe,
Jas. A. White,	J. Yorke.

Louisiana Mutual Insurance Co.

CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREETS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

Pursuant to the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1865 $[illegible]

Fire Premiums	$[illegible]
Marine do	[illegible]
River do	[illegible]
	$[illegible]
Less return Premiums	[illegible]
Less Interim Premiums	[illegible]
Net earned Premiums	$[illegible]
Losses paid, viz—	
Fire Losses	$[illegible]
Marine Losses	[illegible]
River Losses	[illegible]
Taxes and Internal Revenue	[illegible]
Reinsurances, Expenses, &c. less interest, etc	[illegible]
	$[illegible]
Net earned Premiums	$[illegible]
Deduct amount not participating in dividend	[illegible]
Net earned participating Premiums	$[illegible]

The Company have the following Assets, viz:

Invested in Real Estate	$[illegible]
Invested in Mortgages on Real Estate	[illegible]
Invested in City and other Bonds	[illegible]
Invested in Bank Stock	[illegible]
Loaned on Bills Receivable	[illegible]
Scrip of other Mutual Ins. Companies	[illegible]
Loaned on pledge of Stocks	[illegible]
Bills receivable	[illegible]
Premium in course of collection	[illegible]
Monthly claims due to the Company	[illegible]
Cash in hand	[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President.
L. F. ROUX, Secretary.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 mars 1865.

SAMUEL MYERS,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non payés. A partir de ce jour ils ont de plus déclaré un dividende de scrip de vingt cinq pour cent sur le montant net des primes participant pour l'année expirée le 18 février dernier. Ces dividendes seront payables à partir de ce jour, sur les certificats de profit et de scrip.

CHARLES BRIGGS, President,
A. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX Secretary

—DIRECTORS—

Chas. Briggs,	E. Cramer,
Abt. Carriere,	Arch Montgomery,
Geo A. Foulkes,	Cha Labitte,
M. Pilcher,	J. Vinsen,
Nason Pilcher,	John S. Maunsel,
Edward Dupassant,	A Fleurbins,
C. Claiborne,	A P Hobson,
F Anderson,	J M Benachi,
A K Montgomery,	H J Voss,
Alfred Kearny,	Alfred Dubonde,
G W Hynson,	C H Talbert,
Geo W Dunbar,	Chas Weisbarger,
E P Mossmayer,	F A Luting,
F W Schonstedt,	J. A. Sloman,
Jas Jackson,	G. Pizzala,
G. W Cooper,	E Marquez,
Charles Waters,	Wm Prehn,

23 mars au 1er mai—1 j

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte amendée, notre Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864—

Primes sur les risques d'incendies	$132,915 18
Primes sur les risques des mers	27,419 73
Primes des des rivières	17,377 05 — $176,911 93
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	$155,078 44
Pertes payées la même période.	
Risques d'incendie $46,365 23	
Risques des mers 14,975 50	
Risques des rivières 10,409 00 — $71,811 13	
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices non comprises la balance d'intérêt tenue en réserve	16,775 72 — 108,586 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	27,021 99
L'actif de la Compagnie est comme suit.	
Prêts garantis et actions publiques	$192,244 28
Prêts sur hypothèques	19,845 00
Effets pour